



Paris, le 11 janvier 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Pour en finir avec l'utilisation d'huile de palme dans les biocarburants**

La FCD appelle l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics, français et européens, sur les enjeux écologiques liés aux biocarburants, dans la perspective d'une décision déterminante que doit prendre la Commission européenne pour le 1<sup>er</sup> février prochain.

Les biocarburants sont des carburants de substitution, obtenus à partir de la biomasse et mélangés aux carburants d'origine fossile. Il existe deux grandes filières : les biocarburants « essence » (principalement l'éthanol et son dérivé l'ETBE) et les biocarburants « gazole » (connus aussi sous le terme « biodiesel », principalement fabriqués à partir d'huiles issues de plantes oléagineuses).

L'utilisation des biocarburants en mélange avec les carburants fossiles traditionnels peut apporter une contribution importante au développement durable, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique au pétrole. La production de ces biocarburants offre également un débouché supplémentaire aux filières agricoles et a permis de créer une filière de valorisation génératrice d'emplois sans obérer, en France et en Europe, la priorité que constituent les débouchés alimentaires pour les surfaces cultivées. Leur développement doit donc être poursuivi tout en veillant à minimiser les impacts négatifs sur l'environnement. Or, des études scientifiques ont montré l'impact que la production d'huile de palme utilisée dans les biodiesels peut avoir sur les forêts tropicales, la biodiversité animale et végétale, voire aussi les populations locales.

Dans le cadre de la révision de la directive relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables, la Commission européenne doit adopter, le 1<sup>er</sup> février 2019 au plus tard, ce que le droit européen appelle un « acte délégué ». Cette décision est cruciale car elle peut contribuer à préserver les forêts tropicales ou, au contraire, hâter leur disparition.

La FCD appelle la Commission européenne à adopter un acte délégué clair et ambitieux qui permette de définir des critères stricts pour :

- la certification des biocarburants présentant un faible risque d'induire des changements indirects dans l'affectation des sols ;
- la détermination des matières premières présentant un risque élevé d'induire de tels changements et dont la production consomme des espaces qui stockent le carbone.

Ces critères doivent permettre de statuer sur l'utilisation de l'huile de palme dans les biocarburants, de façon à lutter contre la déforestation et à préserver les écosystèmes.

Il est rappelé que la directive européenne prévoit un plafonnement au niveau de 2019 de la part des biocarburants présentant un risque élevé et leur élimination progressive de 2023 à 2030.

**Contact presse FCD : Sophie Amoros - 01 44 43 99 12 - [samoros@fcd.fr](mailto:samoros@fcd.fr)**

*FCD : La Fédération du Commerce et de la Distribution regroupe la plupart des enseignes de la grande distribution, qu'il s'agisse de distribution alimentaire ou distribution spécialisée. Ce secteur compte 750 000 emplois, plus de 10 millions de clients par jour, 2131 hypermarchés, 5962 supermarchés, 3952 supermarchés à dominante marques propres (ex-maxidiscomptes), près de 3700 drives, environ 20 000 magasins de proximité, plus de 30 000 points de vente pour un volume d'affaires d'environ 200 milliards d'euros. La FCD intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, du développement durable, des relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), des relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.*